

[Impressum]

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens**

Band (Jahr): **64 (1993)**

Heft 4: **Egalité entre femmes et hommes : un long chemin...**

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

quel prix ! On augmente ainsi le poids de l'administration, donc de nos impôts. Est-ce le but recherché ?

Le salaire moyen horloger ne se situe pas trop mal en comparaison des autres branches de l'industrie. La catégorie des ouvrières tient la deuxième place depuis près de dix ans. Pour les employées, notre secteur se trouve en sixième position.

Le problème de l'égalité des salaires n'est qu'accessoirement une question économique. C'est avant tout une question de culture et de société. Sa base se trouve dans la formation et dans l'éducation. Tant que la mère de famille prendra à coeur (ou sera contrainte) d'élever ses enfants, il existera des différences dans le déroulement des carrières professionnelles. Nous en avons eu l'exemple au Centre de formation de l'horlogerie (CFH), où nous devions engager deux nouveaux cadres. Nous cherchions avant tout des candidates. Plusieurs répondaient aux exigences demandées. Malheureusement, dès que nous leur avons présenté l'horaire des séminaires, qui avaient lieu souvent le soir ou le samedi, leurs réponses furent négatives. Pourtant, l'horlogerie est loin d'être un secteur macho. Quelques grands noms, comme Betty Fiechter aux Montres Rayville ou Mme Sandoz chez Bulova, furent des symboles qui marquèrent la branche. Aujourd'hui encore, nous pouvons nous enorgueillir de quelques belles réussites, par exemple chez Raymond Weil (Mme Bédard) ou à la SMH (Flo-

rence Ollivier). D'autres femmes font de brillantes carrières chez Gay Frères, Tag-Heuer, CTL, Rolex, Ebel, G.P., etc. ETA compte aujourd'hui parmi ses cadres 10 % de femmes. Ce taux reste faible, mais en comparaison des chiffres des années précédentes, l'augmentation est encourageante.

Le métier d'horloger convient très bien à l'habileté féminine. Pourtant, il est difficile de trouver des candidates pour nos places d'apprentissage. Tout ceci demande du temps, et il faut laisser au temps le temps. Les habitudes ne se perdent pas en quelques jours. L'éducation et la formation restent déterminantes.

La syndique de Lausanne, co-initiatrice de «*PACTES - DES PAROLES AUX ACTES*», déclarait récemment que «l'augmentation du nombre de femmes qualifiées arrivant sur le marché du travail est plus forte que celle des hommes». Elle reconnaissait aussi que «le défi à relever est d'importance. Le monde du travail change à une allure vertigineuse, des entreprises même bien établies disparaissent, des métiers se modifient jusqu'à être méconnaissables. Il faut être prêt à devoir changer de profession plusieurs fois au cours de son existence».

L'horlogerie participe d'une manière très active à cette évolution, qu'elle entend également favoriser. Elle a de plus en plus besoin de personnel qualifié et pense pouvoir trouver, parmi les femmes, les collaboratrices qui lui permettront de faire la montre de demain.

Association pour la défense des intérêts jurassiens

Co-présidents :
André Marchand, Delémont
Jean-Claude Crevoisier, Moutier

Secrétaire général
et rédacteur responsable :
Jean-Paul Bovée, Moutier

Administration de l'ADIJ et rédaction des «Intérêts de nos régions»

Rue du Château 2, case postale 57, 2740 Moutier 1, tél. 032 93 41 51, fax 032 93 41 39